



Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 28 mars 2023

Délégués syndicaux en exercice : 45

**Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil
Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANÇON,
sous la présidence de M. Cyril DEVESA, Président.**

La séance est ouverte à 18h13 et levée à 20h30

Étaient présents :

G.B.M : AEBISCHER Elise ; BAILLY Guillaume ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; CONTINI Jean-Claude ; COUDRY Sébastien ; DEVESA Cyril ; FIÉTIER Vincent ; GAGLIOLO Lorine ; JACQUIN Denis ; JOUFFROY Jean-Marc ; LAIDIÉ Franck ; LAMBERT Marie ; LEGAIN Olivier ; MÉNESTRIER Jean-François ; MICHEL Marie-Thérèse ; NAPPEZ Anthony ; POUJET Yannick ; TERZO André ;

C.C.L.L : CRETIN Emmanuel ; CHOPARD Félix ; GARNIER Christophe ; MESNIER Christian ; PRILLARD Angèle ; STADELMANN Jean-Claude ;

C.C.V.M : AUBRY Didier ; GAUTHIER André ;

Étaient excusés :

G.B.M : BERNARD Franck ; DUSSAUCY Nadine ; LEMERCIER Myriam ; MAGNIN-FEYSOT Christian ; MAILLARD Valérie ; PARIS Daniel ;

C.C.L.L : COULET Gérard ;

C.C.V.M : DOUBEY Boris ;

Secrétaire de séance : Jean-Claude CONTINI

Procuration de vote :

Mandant : Nadine DUSSAUCY

Mandataire : Jean-Marc BOUSSET

VALORISATION ÉNERGETIQUE – INCINÉRATION

ÉTUDE POUR L'INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LA TOITURE DES ALVÉOLES DE LA PLATEFORME « MÂCHEFERS »

Rapporteur : Monsieur Anthony Nappez, Vice-Président en charge de l'incinération

Le Comité Syndical du 9 décembre 2022 a validé le principe de poursuite de l'étude sur la mise en place de panneaux photovoltaïques sur la toiture des alvéoles de la plateforme de maturation des mâchefers.

Ces études se sont poursuivies avec le concours du Bureau d'Etude Planair, sous maîtrise d'ouvrage de Grand Besançon Métropole.

Trois scénarii ont été présentés avec la comparaison des bilans énergétiques et économiques suivants :

Comparaison des bilans énergétiques et économiques des trois scénarios

Scénario d'installation		1	2	3
Puissance installation	kWc	102.4	371.2	487.2
Contrat recommandé		CA Autoc et VS	CA Autoc et VS	CA Autoc et VS
Taux d'autoconsommation	%	85	64	56
Taux d'auto-alimentation	%	12	32	36
Investissement	EUR	143 694	460 567	594 688
VAN	EUR	156 947	489 598	584 712
TRI	%	8.55	8.84	8.61
TRA	Années	14.5	13.6	13.7

En date, du 21 février 2023, le bureau du SYBERT a validé la poursuite des études sur la base du scénario 3.

A ce stade, les nouvelles études porteront sur la faisabilité du projet sur les volets « structure des bâtiments » (capacité à accueillir les panneaux photovoltaïques) et « éblouissement » (dans le contexte particulier de la présence de l'héliport du CHU Jean MINJOZ à proximité).

Ainsi, il est proposé de lancer deux consultations pour mener ces études ((nomenclature achat 03003 « Etude de faisabilité » – autres domaines spécifiques et techniques) :

- une étude sur la structure est estimée à 10 000 € HT
- une étude au titre de l'éblouissement est estimée à 10 000 € HT.

Les crédits budgétaires initialement prévus au PPIF en 2025 seront prélevés sur ceux prévus pour l'extension des locaux du Pôle Industriel, en 2023.

A l'unanimité, le Comité Syndical valide le principe et le lancement de ces deux études ; les modalités de consultations s'inscrivent dans les délégations octroyées par le Comité Syndical au Président.

Pour extrait conforme,
Le Président du SYBERT,
Cyril DEVESA

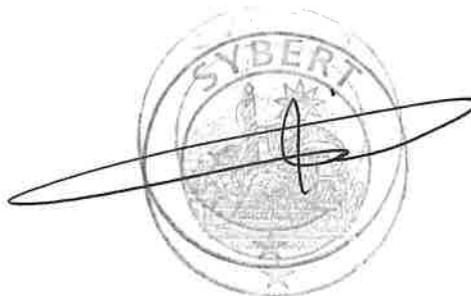
Rapport adopté à l'unanimité.

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0



Secrétaire de séance,
Jean-Claude CONTINI

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'JC CONTINI', is written below the name of the secretary.

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le



ID : 025-252508247-20230328-2023_03_30_30-DE